

|| Déontologie et prévention de la corruption : connaître et gérer les risques

Identifier les risques d'atteinte à la probité et adopter les bons réflexes pour prévenir les risques juridiques et pénaux

PUBLIC

Élus locaux – Cadres – Agents des collectivités territoriales et de leurs groupements impliqués dans la décision publique, les marchés publics, les ressources humaines ou l'urbanisme – Juristes – Avocats

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Les participants alternent apports juridiques, cas pratiques, quiz, jeux de rôle et cartographie des risques afin de s'approprier les notions de manière active.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec

Code
703263

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
845 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les obligations déontologiques applicables aux élus et agents publics
- Analyser les risques d'atteinte à la probité dans l'action des collectivités
- Mettre en œuvre des pratiques professionnelles pour prévenir les risques de corruption

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Identifier les obligations déontologiques applicables aux élus et agents publics

Comprendre les principes fondamentaux de la déontologie publique

- Identifier les principes de probité et de déontologie dans l'action publique
 - ▶ Définir les valeurs fondamentales du service public : impartialité, intégrité, neutralité et transparence
 - ▶ Repérer les obligations légales et déontologiques applicables aux élus et agents publics
- Quiz interactif sur les principes déontologiques et discussion collective
- Analyser le cadre juridique et réglementaire de la déontologie publique
 - ▶ Expliquer en détails la probité dans la fonction publique
 - ▶ Comprendre le rôle des dispositifs de prévention et des autorités de contrôle
- Activité pédagogique : Analyse collective d'un cas concret de situation déontologique

Repérer les situations pouvant générer un conflit d'intérêts

vos accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Définir et reconnaître les situations de conflits d'intérêts
 - ▶ Identifier les différentes formes de conflits d'intérêts dans l'action publique
 - ▶ Analyser les situations professionnelles susceptibles d'altérer l'impartialité
- Quiz : prise illégale d'intérêt ou non ?
- Appliquer les bonnes pratiques pour prévenir les conflits d'intérêts
 - ▶ Mettre en œuvre les procédures de déclaration et de prévention
 - ▶ Adopter les comportements professionnels adaptés face à un risque identifié
- Jeu de rôle : gestion d'une situation de conflit d'intérêts

Analyser les risques d'atteinte à la probité dans l'action des collectivités

Identifier les principales infractions liées à l'atteinte à la probité

- Reconnaître les infractions pénales liées à la méconnaissance de la probité
 - ▶ Définir corruption, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts et concussion
 - ▶ Comprendre les mécanismes et situations pouvant conduire à ces infractions
- Activité pédagogique : Jeu collaboratif d'identification des infractions à partir de situations concrètes
- Analyser les mécanismes du favoritisme dans l'action publique
 - ▶ Identifier les pratiques pouvant constituer un favoritisme dans les procédures publiques
 - ▶ Comprendre les risques liés à certaines décisions administratives ou politiques
- Activité pédagogique : Décryptage collectif d'un cas réel de favoritisme

Repérer les domaines particulièrement exposés aux risques

- Analyser les risques liés aux ressources humaines dans les collectivités
 - ▶ Identifier les situations sensibles dans les recrutements et la gestion des carrières
 - ▶ Prévenir les décisions susceptibles d'être contestées sur le plan déontologique
- Brainstorming : les pratiques RH à risque
- Identifier les risques dans les marchés publics et l'urbanisme
 - ▶ Repérer les situations sensibles dans les marchés à procédure adaptée
 - ▶ Analyser les décisions d'urbanisme susceptibles de générer un risque pénal
- Activité pédagogique : Cartographie collaborative des risques dans une collectivité fictive

Mettre en œuvre des pratiques professionnelles pour prévenir les risques de corruption

Mettre en place des réflexes professionnels de prévention

- Adopter des pratiques favorisant la transparence et la traçabilité des décisions
- Utiliser des outils simples pour sécuriser les prises de décision
- Atelier pratique : créer une checklist de prévention des risques

Mobiliser les ressources et dispositifs de conseil déontologique

- Identifier les interlocuteurs et dispositifs de conseil en matière de déontologie
 - Savoir solliciter un avis en cas de doute ou de situation sensible
 - Activité pédagogique : Simulation de demande d'avis déontologique
 - Jeu de rôle : gérer une situation à risque dans une collectivité
- Validation de compétence : Mise en situation finale : proposer des décisions sécurisées face à un cas complexe

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 18 Sep. 2026
- 11 Déc. 2026

A DISTANCE

- 18 Sep. 2026
- 11 Déc. 2026

